



3

NOTE DE CONJONCTURE

WTC Rennes – 29 septembre 2020

Synthèse : le choc pétrolier et la crise du COVID-19: Vulnérabilités de l'économie algérienne

RISQUES

- ▶ Déficit budgétaire élevé
- ▶ Epuisement des ressources externes
- ▶ Récession économique
- ▶ Dévaluation brutale du dinar
- ▶ Haute inflation
- ▶ Aggravation du chômage
- ▶ Paupérisation accrue de la population

Au terme d'une année 2019 marquée par l'incertitude politique ayant déjà entraîné la décélération de l'activité économique, l'Algérie est confrontée, depuis mars 2020, à deux chocs exogènes puissants (sanitaire et pétrolier) qui ont heurté de plein fouet une économie déjà fortement fragilisée par le choc pétrolier de 2014.

Ces dernières années, les autorités ont activé la politique monétaire et la politique de change, sans rationaliser encore la politique budgétaire. De plus, les autorités ont recouru à la planche à billets pour financer, entre autres, les déficits budgétaires. In fine, les ressources du fonds de régulation des recettes ont été consommées et les réserves de change réduites à près d'une année d'importations.

En conséquence, la fragilité économique de l'Algérie est illustrée en 2019 par un déficit budgétaire global très élevé de 9,5 % du PIB et des réserves de change passant de 80 à 63 Mds USD. La croissance du PIB algérien a atteint 0,8% en 2019.

Les simulations de tendance pour 2020 font ressortir : un creusement du déficit budgétaire à 16,3 % du PIB, une baisse des réserves de change qui devraient passer à 33,8 Mds USD et une récession du PIB entre -5,2% et -3,0%. (FMI-BM).

Les autorités tentent de parer au plus urgent avec des mesures ciblées et temporaires portant sur les volets santé publique, protection des entreprises, couverture sociale pour les plus démunis et travaillent à réduire les déficits internes et externes.

La voie pour une reprise économique saine à moyen terme nécessite de mener de vraies réformes solides et ambitieuses.

Equilibres extérieurs : épuisement des réserves de change en 2021 sauf retournement du marché pétrolier

Rationalisation des importations de 10 Mds USD

Baisse de 50% des revenus extérieurs par rapport à la LF initiale

RESERVES DE CHANGE

- 80 Mds USD fin 2018
- 63 Mds USD fin 2019
- 43,8 Mds USD fin 2020 LFC

- ▶ Les cadrages macroéconomiques de l'exercice 2020 ont été revus dans le sillage de la chute des cours du pétrole. Le projet de LFC, présente un budget rectifié, bâti sur un prix de référence du baril de pétrole à 30 dollars contre 50 dollars dans la loi budgétaire fondamentale.

1. REVENUS DES EXPORTATIONS :

- ▶ Avec ce nouveau prix de référence et sur la base des volumes induits par la baisse des quotas de production décidés par l'OPEP en avril, les revenus des exportations d'hydrocarbures devraient chuter à 17,7 Mds USD, contre 35,2 Mds dans la loi de finances initiale, (-50%). Ce prix de référence du baril semble réaliste, en effet selon la majorité des institutions internationales, il fluctuerait entre 30/35 dollars en moyenne pour 2020, sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus et d'une levée des incertitudes quand au redémarrage de l'économie mondiale. Le Sahara Blend est actuellement à 40 dollars environ.

2. FACTURE DES IMPORTATIONS :

- ▶ Les autorités se fixent comme objectif une baisse des importations à hauteur de 33,5 Mds USD, soit - 26,3% par rapport à 2019, Cette baisse prévisionnelle serait de 4,7 Mds USD de la valeur courante des importations de marchandises et de 2,3 Mds USD des importations de services.
- 35 Mds USD serait le montant *incompressible* des importations: 85% des entreprises privées et publiques de production importent des inputs ou des matières premières.

3. EQUILIBRES EXTERIEURS :

- La balance des paiements devrait enregistrer en 2020 un déficit de **18,8 Mds USD** contre **8,5 Mds USD** dans les prévisions antérieures au krach pétrolier.
- Si la rationalisation des importations de 10 Mds USD est tenue, les réserves de change prévisionnelles à fin 2020 se situeraient à **43,8 Mds USD** selon la LFC.

Equilibres internes : Déficit du Trésor autour de 15% du PIB, transferts sociaux maintenus pour l'essentiel à 12% du PIB

Réduction des dépenses budgétaires de 30% par rapport à 2019 « sans toucher aux charges et aux salaires ».

Recouvrement des impôts et taxes ainsi que des crédits octroyés par les banques publiques

Maintien pour l'essentiel du budget des transferts sociaux à l'exception de 41 Mds DZD sur les carburants

Instauration d'un impôt sur la fortune et forte imposition des véhicules importés

- ▶ L'ALGÉRIE FAIT FACE A DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES RECETTES QUI NE LES COUVRENT PAS, LA DEVALUATION DU DINAR SEMBLE ETRE L'UN DES RARES LEVIERS RESTANT.

- ▶ Au titre de l'année 2020, les derniers ajustements de la LFC estiment le déficit du budget à 2 000 Mds DZD (10,4% du PIB) et le déficit du Trésor à 2 900 Mds DZD (15% du PIB).

1. RECETTES : Elles s'établiraient autour de 5 394 Mds DZD

- Les recettes prévisionnelles pour l'exercice 2020 s'élèvent à 5 395,5 milliards de dinars contre 6 289,7 milliards de dollar dans la LF, soit une chute importante : près de 1 000 milliards de dinars (-15% environ) avec 1 394 milliards de dinars de recettes fiscales pétrolières seulement et 4 001,1 milliards de dinars d'entrées au titre de la fiscalité ordinaire.
- Les recettes attendues des augmentations des prix des carburants et de l'impôt sur la fortune
- **Les recettes fiscales pétrolières ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des recettes fiscales globales contre environ 60% ces dernières années.**

2. DÉPENSES : Elles s'établiraient à 7 372,75 Mds DZD , dont 4 752,4 Mds DZD pour le budget de fonctionnement et 2 620,3 Mds DZD pour le budget d'équipement.

- Les dépenses de fonctionnement, selon la LFC 2020, baissent de 141 Mds DZD, Les dépenses d'équipement ont été réduites de 309 Mds DZD (-10,5%) contre 2 927,7 Mds DZD dans la LF 2020. Elles passent à 2 620,3 Mds DZD.

Déficit budgétaire attendu du Trésor à **2 900 Mds DZD** soit 15% du PIB. Dont, près de **900 Mds DZD** s'expliquant par la couverture, par le Trésor, du déficit de la Caisse Nationale des Retraites.

Le financement du déficit du Trésor serait réalisé par le recours à « des ressources internes » qui se substituerait au financement non conventionnel:

- Achat de bons du Trésor par les banques commerciales,
- La LFC ne prévoit pas un dérapage significatif du dinar, comme un des leviers permettant d'augmenter la fiscalité pétrolière. **Certains experts parlent cependant d'une dévaluation de l'ordre de 20% d'ici fin d'année.**
- La reprise d'une partie des ressources affectées au FNI et toujours abritées dans le compte de ce dernier auprès de la Banque d'Algérie.

Synthèse : Principales mesures prises dans la loi des finances complémentaires 2020

Le Projet de Loi de Finances Complémentaires (PLFC) 2020 a été approuvé le 10 mai 2020 en Conseil des ministres et est en cours de discussion au niveau de L'assemblée Nationale. Les principales mesures prises :

- **Industrie :**

- L'autorisation d'importation de véhicules touristiques neufs par les concessionnaires automobiles ;
- L'annulation du régime préférentiel pour l'importation des lots SKD-CKD pour le montage de véhicules ;
- La création d'un régime préférentiel pour les activités de montage.
- L'exonération des taxes douanières et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les composants acquis localement par les sous-traitants dans le secteur des industries mécanique, électrique et électronique et les pièces de rechange.

- **Investissements étrangers :**

- La révision de la règle 49-51 régissant l'Investissement Etranger Direct (IDE), à l'exception des secteurs stratégiques et de l'achat pour revente en l'état.
- L'annulation de l'obligation de financement des IDE à travers le recours aux financements locaux.
- La mise en place d'une mesure afin que le droit de préemption ainsi que les cessions d'actions entre compagnies étrangères exerçant en Algérie relèvent des attributions du Premier ministre.

- **Fiscalité :**

- La révision des taxes sur les nouveaux véhicules avec la réouverture des importations.
- Mise en place d'un impôt sur la fortune
- La hausse des prix des carburants : 26,63 DA/litre de gasoil ; 44 DA/litre d'essences sans plomb et normale ; et 44,35 dzd/litre d'essence super. (l'essence coûtera 3 DA de plus et le gasoil 5 DA)
- Le relèvement de 24 à 30% du taux de prélèvement à la source auquel sont soumis les contrats de prestation de services attribués à des sociétés étrangères.

- **Revenu des ménages :**

- L'augmentation de 18 000 DZD à 20 000 DZD (\approx 140,02 usd à 155,58 usd) du Salaire National Minimum Garanti (SNMG) à compter du 1er juin 2020.
- L'exonération de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) pour les salaires inférieurs à 30 000 DZD

Marges de manœuvre :

A/ Au plan des ressources extérieures

- 1. Retournement du marché pétrolier international et un accroissement du volume de nos exportations ?** : peu probable sur le court terme, le surplus de l'offre de pétrole est considérable et, d'autre part, la crise actuelle a montré une forte corrélation du pétrole algérien à l'industrie des transports. Reprise en 2021?
- 2. Développement du gaz et pétrole de schiste ? à court terme, non.** Coût des investissements et risques écologiques importants mais des réserves très importantes confirmées.
- 3. Endettement international ?** une intervention sur les marchés financiers internationaux nécessite de disposer d'éléments de référence qui inspirent confiance aux créanciers étrangers, notamment une stratégie à moyen et long terme qui offre au monde entier la visibilité économique du pays et sa capacité à rembourser. Endettement extérieur très faible donnant une marge de manœuvre aux autorités algériennes. Aucune dette extérieure depuis 2009.
- 4. Emprunts extérieurs ciblés :** faisable dans le cadre des « project finance » visant les secteurs des transports et de l'énergie.
- 5. Investissement direct étranger ?** : l'abrogation de la règle des 51/49 % intervient tardivement mais pourrait libérer les IDE sur le moyen terme.
- 6. Rapatriement des fuites de capitaux à l'étranger ?** : volonté des autorités d'agir dans ce sens, les processus pour récupérer ces ressources sont longs.
- 7. La lutte contre la corruption et les surfacturations ?** : volonté politique affichée forte, reste à décliner par des mesures opérationnelles concrètes et impartiales.

Marges de manœuvre :

B/ Au plan des ressources internes

- 1. Intégrer la sphère informelle?** qui draine environ 40 % à 45 % de la masse monétaire en circulation (50 Mds USD). En période de crise et sans consensus social large, il y a risque d'extension de cette sphère.
- 2. Le recours au « financement non conventionnel » ?** la relance par injection monétaire afin de dynamiser l'appareil productif (offre et demande) peut produire des effets pervers dans un contexte où la capacité à canaliser ces ressources vers de la création de valeur reste limité.
- 3. La dévaluation du dinar afin de combler le déficit budgétaire?** entraîne une augmentation des prix, tant des équipements que des matières premières importés, et dont le coût final est supporté par le consommateur.
- 4. Réduire le poids des subventions et des transferts sociaux (12%PIB)?** :mesures nécessaires mais qui nécessitent un ciblage en direction des couches sociales vulnérables et un consensus politique fort.
- 5. Privatisation, totale ou partielle et restructuration des grandes entreprises publiques?:** Viabiliser les grandes entreprises publiques et leur permettre de diversifier leur mode de financement, dans les cas de privatisation établir toutes les règles de transparence. Nécessite des acheteurs crédibles, tout en évitant les erreurs du passé.
- 6. Le recouvrement des arriérés d'impôts:** dans un contexte de crise si l'on s'attaque aux activités visibles de la sphère réelle, le risque est l'extension de l'informel.
- 7. Mettre en œuvre d'autres niches fiscales?** cela suppose une réforme audacieuse du système fiscal et du système domanial